

L'Europe, Ceuta, Melilla

La perspective des camps

Raúl Sánchez

DANS **MULTITUDES** 2005/4 n^o 23 , PAGES 63 À 71
ÉDITIONS **ASSOCIATION MULTITUDES**

ISSN 0292-0107

DOI 10.3917/mult.023.0063

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-multitudes-2005-4-page-63?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



l'Europe, Ceuta, Melilla

la perspective des camps

Raúl Sánchez

Quant aux contrats ou aux lois par lesquelles la multitude transfère son droit propre aux mains d'un Conseil ou d'un homme, il n'est pas douteux qu'on ne doive les violer, quand il y va du salut commun. [...] Que si, toutefois, elles sont d'une telle nature qu'on ne puisse les violer sans énerver du même coup la force de la société [civitatís], c'est-à-dire sans substituer l'indignation à la crainte dans le cœur de la plupart des citoyens, dès lors par le fait de leur violation la société est dissoute, le contrat cesse [civitas dissolvitur et contractus cessat] et le droit de la guerre remplace le droit civil¹.

La récente « gestion de crise » due à l'intensification des assauts massifs de citoyens africains contre les grillages métalliques hyperfortifiés² servant de ligne de démarcation entre l'Union européenne et « le reste », dans un espace transfrontalier situé dans les territoires coloniaux espagnols du nord de l'Afrique, constitue un banc d'essai éloquent de l'« état des lieux » de l'éventuelle « différence européenne » en ce qui concerne le « gouvernement des émergences ». Cette fois, il ne s'agit pas de la menace de la grippe aviaire, ni d'une variante de Katrina ou de Wilma, mais bien d'une « performance » réservée à un phénomène humain connu, relativement contrôlé et régulé, résultat d'une conjonction de circonstances, qui a connu une aggravation et une recrudescence intense pendant quelques journées d'août et de septembre 2005. Ce qui attire d'abord l'attention, c'est la manière dont le gouvernement de Zapatero, et avec lui la Commission européenne, se sont adonnés au « discours », à la désignation et à l'interprétation sémantique de la crise. Tout n'aurait été, en fin de compte, qu'une « crise humanitaire » mettant en danger la sécurité des frontières extérieures de l'État espagnol et de l'Union européenne et qui, par malchance, aurait entraîné, à la suite de complications, une dizaine de morts et des centaines de blessés, de personnes maltraitées et torturées.

Il est alors intéressant de se poser la question : à quel point le déploiement de moyens discursifs du biopouvoir européen peut-il être cynique ou stupide ? Serait-il possible de simuler à ce point la mise en marche d'un dispositif de guerre et/ou politique typiquement « impérial », relayé tant par les médias indépendants que par les mass médias, dénoncé par Amnesty International, et qu'il soit traité par la conscience publique avec un sens du sublime équivalent à celui que l'on manifeste habituellement à l'occasion d'une catastrophe naturelle ou d'une intervention « humanitaire » dans une guerre civile hors des frontières de l'Europe ? Cynisme et/ou imbécillité, c'est sans aucun doute un signe éloquent de corruption de ce qu'on appelle, depuis les événements de mars 2004, l'« effet Zapatero ».

L'État espagnol, et avec lui l'Union européenne, conservent deux villes coloniales au nord de l'Afrique, limitrophes avec le Maroc : Ceuta et Melilla. Objet constant de conflits diplomatiques avec la monarchie alouite qui réclame les deux villes, siège permanent des casernes du funeste *Tercio de Legionarios* depuis le début des années 90, elles se sont vues surdéterminées par leur fonction de première ligne sur la frontière Sud de l'Union européenne. Dès 1989, pendant la seconde législature du PSOE de González, et avec la *Ley de Extranjeria* (Loi d'immigration) adaptée en 1985 au « nouveau cours » communautaire de la gestion des flux migratoires, commencent à apparaître les premiers cadavres de migrants sur les plages de Cadix, inaugurant de fait une séquence mortifère interminable, celle des *pateras*, des petites et fragiles embarcations dont le nombre n'a fait qu'augmenter, Schengen aidant, jusqu'à très récemment. On observe un crescendo similaire dans la concentration des moyens administratifs, policiers, informatiques et télématiques permettant l'organisation d'engins du biopouvoir européen, comme par exemple le SIVE (Système intégré de surveillance extérieure)³, qui fonctionne sur presque toute la côte sud espagnole depuis 2001-2004, et dont l'expansion (qui devrait inclure l'archipel des îles Canaries, nouveau port d'arrivée ou de naufrage et de mort de citoyens subsahariens) est déjà financée pour 2006. Conformément aux directives communautaires, depuis le début des années 90, sous les deux gouvernements socialistes de González, des traités bilatéraux ont été signés avec le Maroc, permettant la déportation des migrants sans papiers tant au Maroc que dans des pays tiers. C'est avec ces traités qu'un régime d'exception, un régime de déportations s'installe dans le droit public international, déportations dont la charge financière a toujours incombé à l'État espagnol. Ces affaires de rapatriement forcé et très souvent violent sont extrêmement coûteuses, et il semble que seule une enquête ample et minutieuse pourrait estimer le pourcentage de ces sommes correspondant à la mise du maître-chanteur lorsqu'il insinue qu'il pourrait ne pas faire le travail comme convenu. Il s'agit là de la coûteuse logique du chantage⁴. À partir de 2000, d'autres traités bilatéraux, traités de « ratification » et d'acceptation du dispositif de déportations passant par le Maroc, commencent à être négociés et signés avec certains pays africains comme le Nigeria, l'Algérie et la Guinée-Bissau. Ces échafaudages juridiques du processus d'« externalisation » de la frontière sud-européenne, dont la lettre prétend s'inspirer de la Déclaration des droits de l'homme, fonctionnent pourtant sur le terrain flou de l'interpénétration et de la confusion entre droit pénal et droit administratif, de la titularité publique et privée des agents de capture de la mobilité⁵, terrain à partir duquel est

défini le système des figures différentes et polyvalentes des centres de détention pour immigrants irréguliers, c'est-à-dire le système des camps⁶. Terrain aussi flou que la place occupée par les ONG reconstruites au sein de ce déploiement de dispositifs qui accomplissent un travail de « soin » et d'assistance — en plus de nombreuses autres fonctions administratives — au cours des opérations de détention et de déportation. Partie civile, partie des droits de l'homme et de la consécration de son impuissance.

Il est probable que le fonctionnement complètement corrompu du dispositif policier et administratif marocain des déportations contribue à expliquer la constance et la permanence des établissements de migrants africains dans les montagnes marocaines contiguës aux frontières espagnoles de Ceuta et Melilla. Depuis 2000, ils se sont auto-organisés dans les forêts de Ben-Younech, juste à côté de Ceuta, dans le Pinar de Rostrogordo, ou dans les montagnes de Gourougou près de Melilla⁷. La coopération et la solidarité entre collectifs d'origines diverses a permis constance des assauts contre la barrière de barbelés de 3, puis de 6 mètres de haut, depuis 2002. La résistance aux rafles quotidiennes et féroces des gendarmes marocains trouve dans la trame flexible de communication et de coopération du projet migratoire sa principale ressource. Dans les énoncés des migrants des campements, le caractère politique tant de leur condition extrême que de leur projet d'entrée dans l'Union européenne renvoie à un environnement de production de subjectivité spécifique et non contrôlé, mais correspondant dans le même temps à la situation et à la carte des connexions et des alliances, des médiations et des ennemis, des conjonctures et des occasions que le temps de la résistance la plus extrême et la survie du projet de liberté permettent d'appréhender⁸.

Pourquoi des assauts massifs contre les grillages de Ceuta et Melilla se sont-ils produits de la nuit du 28 août 2005 au début du mois d'octobre ? Les actes d'une multitude dépourvue de personnalité juridique ont toujours excité les passions, les affabulations et les fantasmes de mains invisibles. Nous en avons déjà été témoins et nous continuons à l'être quand il s'agit d'interpréter les événements de la journée du 13 mars 2004⁹ dans les différentes villes d'Espagne. De même, aujourd'hui, les assauts contre les grillages sont parfois attribués au Maroc, qui aurait cherché à de les faire coïncider avec le sommet hispano-marocain de Cordoue du 29 octobre. Il en a sans doute été ainsi, si nous considérons que l'empreinte néocoloniale de ce type d'accords bilatéraux va de pair avec le jeu permanent du chantage et de la « grève » des exéc-

teurs des basses oeuvres. Les rafles soudaines contre les campements des subsahariens remontent au moins à l'année 2003 et se sont traduites par des assassinats d'adultes et d'enfants, par des détentions massives de demandeurs d'asile et de personnes pouvant accéder au statut de réfugiés, par des tortures et des acharnements constants et par des déportations dans le désert algérien, menant à une mort certaine. À vrai dire, l'acte de dépossession des biens appartenant aux migrants en transit est fondamental pour la mise en œuvre des accords réglémentant les rapatriements puisque, comme le dit un des principes pratiques de la vie des subsahariens sans papiers au Maroc, « *si tu as de l'argent, ils ne t'expulsent pas* ».

Cependant, ce sont des forces européennes qui, le 29 août, ont assassiné au moins deux citoyens africains pendant l'assaut des grillages de Melilla. On a vu des essaims de centaines de personnes, adultes et enfants, femmes enceintes ou avec enfants dans les bras, mains nues et avec pour unique arme un téléphone portable, laissant des lambeaux de peau sur les grillages de barbelés franchis à l'aide d'échelles fabriquées avec des branches d'arbre, se fracturant les jambes et les bras en tombant de l'autre côté, alors qu'ils recevaient des balles de caoutchouc et de plomb, des coups de matraque, des coups de pied et des coups de fusil. Les forces européennes amassaient les blessés et les cadavres et les jetaient de l'autre côté de la frontière en s'en lavant les mains, laissant le reste du travail aux Marocains. Ceci a été la constante pendant plus d'un mois. Au cours de la nuit du 28 au 29 octobre, un nouvel assaut a été repoussé avec un bilan d'au moins cinq morts, parmi lesquels un nouveau-né qui avait vu le jour dans les campements. On a laissé au gouvernement marocain le soin additionnel de nettoyer à fond la zone grâce au mécanisme de la déportation vers « nulle part ». C'est que sa compétence dans le métier avait été mise en question par nos chers *pundits*, nos sachems médiatiques du danger global des migrations, et par de nombreux porte-parole politiques : les déportations dans le désert, à Oudja et dans d'autres lieux, ont déjà fait des dizaines de morts. Des gens aux mains liées dans des autobus et abandonnés sur la terre de personne, en plein désert.

Après les « non » français et hollandais et la paralysie de la Constitution européenne, l'Europe se fait aussi à Ceuta et à Melilla. Or la « gouvernance » de la crise des frontières sud de l'Union européenne a été formellement démocratique : la dimension médiatique des événements a été une composante fondamentale de la « crise » ; lorsque les envoyés spéciaux des grands médias ne disposaient d'aucune information, ce sont les ac-

tivistes des réseaux de soutien, de communication et de coopération avec les migrants subsahariens en transit qui ont fait le récit de l'horreur des déportations. Personne, pas même les nationaux-populistes du Partido Popular d'Aznar et Rajoy, n'a brisé l'harmonie dans l'usage du jargon des droits de l'homme, sauf pour attiser la haine contre l'ennemi marocain. La mission de la Commission européenne chargée de superviser le système des camps et des déportations dans la zone a considéré que le traitement réservé aux migrants était « digne et humain ». En ce qui concerne les conditions sur le sol marocain, elle n'a pas pu dire grand-chose puisque l'accès lui a été interdit pas les autorités marocaines. Néanmoins, elle dispose de sources qui l'informent du danger imminent impliqué, selon les mots du commissaire Franco Frattini, par la présence de quelque 3 0.000 citoyens subsahariens en transit vers la frontière sud¹⁰. La gestion de la crise par Zapatero a reçu l'appui unanime du sommet extraordinaire de l'Union européenne qui s'est tenu le 29 octobre à Londres. Il y aura plus de moyens et une diplomatie plus poussée pour faire mieux encore. L'armée espagnole continue à se déployer sur tout le périmètre des grillages de Ceuta et Melilla.

Une fois de plus, il est devenu évident que les crises et les résistances liées aux migrations ne font que renforcer les instances confédérales de la pratique du gouvernement, et avec elles cette vieille pédagogie étatique de la leçon et des représailles. Néanmoins, cette fois-ci, la menace migrante ne s'est pas présentée comme une autre version du « foyer du terrorisme global », mais bien comme une manifestation humaine d'une espèce de sublime naturel biopolitique. La puissance du *conatus* collectif des migrants subsahariens est traduite ici en une menace humaine-naturelle, en un phénomène global catastrophique, en une nouvelle hydre capable de détruire la *potestas* territoriale espagnole et donc, dans ce cas, européenne. Et elle doit être neutralisée à tout prix. Telle est la tendance de la dérive confédérale de l'Union européenne, et la façon d'intercepter les processus biopolitiques globaux (qui vont au-delà des facteurs *pull* et *push* dont parle la sociologie canonique des migrations)¹¹ conformément à une dynamique de guerre qui a été nommée ordonnatrice ou fondatrice de la norme juridique et administrative¹². Dans le *no man's land* auquel a donné lieu la paralysie de la constitution fédérale de l'Union européenne, les abus de la manie souverainiste affrontent avec acharnement l'excès subjectif post-national, l'autonomie des migrations. Comme l'a montré le comportement du gouvernement Zapatero pendant la « crise », la dérive confédérale n'est pas l'apanage de la droite nationale-populiste, elle représente le noyau dur de la pratique de la souveraineté européenne et des ses na-

tions. Autrement dit : le système des camps, des centres de détention, de la maltraitance et des expulsions a été introduit tant par la droite que par la gauche.

Y a-t-il une relation entre les « assassinats par omission » dans la prison pour migrants de Schiphol Oost et les processus de l'opinion publique qui ont abouti au « non » hollandais ? *Mutatis mutandis*, comment devons-nous interpréter, sur le plan européen, les inquiétantes consonances entre la « tolérance zéro » et le « nettoyage au Kärcher » de la « racaille » par Sarkozy, les délires néostalinien de Sergio Cofferati, le maire de Bologne, proclamant que « *la legalità è rock* »¹³ alors même qu'il détruit des établissements de migrants pauvres dans la banlieue et que les laveurs de carreaux roumains se font arrêter grâce à ses arrêtés municipaux, ou la nostalgie de Lafontaine, pleine de ressentiment, pour le *deutscher Keynesianismus*, avec son lapsus sur les « *Fremdarbeiter* »¹⁴ ? Ils jouent probablement tous, et ils sont loin d'être les seuls, la carte de l'« acceptabilité »¹⁵ du système des camps, du déplacement vers la guerre interne des formes du biopouvoir dans le contexte impérial ; ils jouent la carte de la « souveraineté du corps national » face à la racaille globale, opaque et ingouvernable. Et c'est autour de cette « acceptabilité » que se localisent des ruptures au sein de la gauche qui touchent toutes les singularités de mouvement en Europe.

La réponse aux essais désobéissants de Ceuta et Melilla marque au niveau européen l'« effet Zapatero » d'un trait de pusillanimité et de ce « sens de l'État » qui accompagne depuis toujours la démarche des socialistes espagnols. On constate en effet qu'après les événements du 11-14 mars 2004 en Espagne, dont le résultat constitue un exemple de ce que pourrait être une « gouvernance » démocratique de l'opinion publique, le rapport de représentation avec le mouvement social contre la guerre et sa puissance d'opinion (et, dans ces quelques journées de mars, de désobéissance civile ouverte) a été, à partir d'un certain seuil de radicalité démocratique, consciemment supprimé. Cette réponse met aussi en évidence le fait qu'il n'existe pas de « gauche européenne » capable d'aller au-delà de la rhétorique, de la pratique « molle » du discours (voir par exemple l'« alliance des civilisations » proposée par Zapatero¹⁶), capable d'imaginer une destruction de la « frontière intérieure », celle qui repose en dernier ressort sur le système des camps et des déportations, mais aussi sur la permanence infâme du système de permis de travail et de séjour. Dernière confirmation en date : le soutien inconditionnel de Zapatero à la « tolérance zéro » et au couvre-feu de Sarkozy, Villepin et Chirac. La pire des Amériques, celle de la normalité des états de siège métropolitains et des campagnes de mobilisation totale sur la

base de la peur, celle de la fabrication « interactive » de l'ennemi public, réapparaît au cœur de la « vieille Europe » des nations¹⁷.

Une nouvelle gauche européenne doit se déterminer sur ce terrain, celui de la destruction des « trois murailles » : segmentation ethnique des marchés du travail, recours interne chronique au droit colonial, gestion nationale et non fédérale des flux migratoires¹⁸. Et cette destruction est inséparable d'une réappropriation de la thématique fédéraliste conçue comme invention d'institutions et de nouveaux droits praticables, agglomération de contre-pouvoirs démocratiques efficaces aussi bien au niveau local, municipal et régional que transnational — thématique également à même d'accompagner et de soutenir les trajectoires et les luttes des subjectivités les plus déterritorialisées et déterritorialisantes, seules capables de contrer la force d'attraction du trou noir national-confédéral qui capture jusqu'aux séquences réactives de la contestation et de la révolte, et qui est aujourd'hui le complément fonctionnel du projet de guerre civile planétaire. Risquons une comparaison : tandis que la réaction contre le néolibéralisme qui s'est manifesté en plusieurs territoires européens en termes de refus presque inconditionnel du TCE n'a produit jusqu'ici que des marécages où règnent à leur aise les grosses carpes sarkozyennes, la révolte de la « racaille » banlieusarde, malgré ses ambiguïtés, tend vers le large, respire et traverse les frontières suivant le réseau des métropoles-banlieues européennes. Dans ce contexte, elle touche juste et se montre capable de ruiner le projet néo-esclavagiste des sarkozyens de l'Europe. Elle est résolument plus fédérale.

Traduit de l'espagnol par Anouk Devillé

(1) Baruch Spinoza, *Traité politique*, cap. IV, § 6. Voir le très intéressant travail sur ce texte de Laurent Bove, « Politique : “j’entends par là une vie humaine”. Démocratie et orthodoxie chez Spinoza », dans le numéro 22 de *Multitudes*.

(2) Voir un graphique des clôtures de Ceuta et Melilla sur www.elpais.es/fotogalerias/popup_animacion.html?xref=20050929elpunac_2. On trouvera des photos sur <http://galiza.indymedia.org/gz/2005/11/5027.shtml>.

(3) On trouvera un graphique animé du SIVE sur www.iesparquedelisboa.org/come-nius2/Inmigracion/multimedia/sive.html. Voir aussi l'article, « S.I.V.E. : blindage électronique des frontières espagnoles », sur le site Migreurop : www.migreurop.org/article626.html.

(4) Voir, à ce sujet, l'article d'Isabelle Saint-Saëns, « Des camps en Europe aux camps de l'Europe », publié dans le dossier « Migrations en Europe : les frontières de la liberté », *Multitudes* n°19.

(5) La sale besogne de déportation, de contrôle des frontières, ou de gestion des centres fermés est souvent réalisée par des entreprises privés de sécurité — ou s'occupant de « services sociaux » —, dans un rapport de sous-traitance avec les autorités.

(6) Sur la question, voir le dossier du site Migreurop, www.migreurop.org/rubrique45.html.

(7) Voir la vidéo du collectif *Frontera Sur*, <http://estrecho.indymedia.org/feature/display/14250/index.php> (en français).

(8) Sur le tissu de ces connexions et alliances dans le territoire de l'Étroit, voir <http://estrecho.indymedia.org>, mais aussi www.fadaia.net

(9) Cf. Raúl Sanchez, « Journées de mars en Espagne », in *Multitudes* n° 17.

(10) « La UE afirma que unos 30.000 subsaharianos están preparados para entrar en Ceuta y Melilla », CNN plus, www.plus.es/codigo/noticias/ficha_noticia.asp?id=50193.

(11) Voir l'article de Sandro Mezzadra, « Capitalisme, migrations et luttes sociales », « Migrations en Europe : les frontières de la liberté », cit., *Multitudes* n° 19.

(12) Voir à ce sujet Michael Hardt et Antonio Negri, *Multitude : Guerre et démocratie à l'âge de l'Empire*, La Découverte, 2004.

(13) Et donc, d'après la dichotomie rock/lent établie par le chanteur italien Adriano Celentano, elle l'emporte de beaucoup sur les illégalismes et sur la désobéissance. Sur la dichotomie de Celentano, voir par exemple www.letemps.ch/template/culture.asp?page=10&article=167449 (en français) ou www.corriere.it/Primo_Piano/Spettacoli/2005/10_Ottobre/21/pop_monologo.shtml (en italien). Sur l'apparente mutation de Sergio Cofferati, voir *Libération*, « La politique sécuritaire divise la gauche italienne », 2 novembre 2005, www.liberation.fr/page.php?Article=335415.

(14) *Fremdarbeiter* était le terme employé par les nazis pour désigner les travailleurs forcés provenant des pays occupés par l'armée nazie. Voir www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3214,36-671203@51-642773,0.html

(15) La question de l'acceptabilité est pour Jean-Pierre Faye un enjeu décisif dans la généalogie des énoncés nazis, fascistes et staliniens. Voir, « L'Archipel total », dans *Le Soldat du travail. Guerre, fascisme et taylorisme*, numéro 32 / 33 de la revue *Recherches*, septembre 1978, et bien sûr *Les Langages totalitaires*, Hermann, 2004.

(16) Voir José Luis Rodríguez Zapatero, « Global Consensus Needed to Defeat Terrorism », *Financial Times*, 8 juillet 2005.

(17) « Rodríguez Zapatero defiende en su visita a París la "tolerancia cero" con los agitadores », *El País*, 11 novembre 2005, www.elpais.es/articulo/elpepuint/20051111elpepuint_13/Tes.

(18) Voir l'article de Yann Moulier Boutang, « Les Chaînes de la migration en Europe », « Migrations en Europe : les frontières de la liberté », cit., *Multitudes* n° 19.